

ANNEXE 1

Enseignement et encadrement de l'activité

Réf : Annexe II-1 du code du sport

Annexe de l'arrêté du 2 octobre 2007 fixant la liste des diplômes
acquis jusqu'au 28 août 2007

Diplômes multi activités

Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports

BEES, option " animation des activités physiques pour tous ".

Encadrement des activités physiques ou sportives dans une perspective de découverte des activités encadrées, de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans tout établissement.

LIMITES : A l'exclusion de toute activité d'entraînement ou d'approfondissement d'une discipline sportive.

BP JEPS, spécialité " activités physiques pour tous ".

Animation à destination des différents publics à travers notamment la découverte des activités physiques.

LIMITES : Toute activité physique ou sportive auprès de tout public, à l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.

Filière STAPS

Diplôme d'Etude Universitaire Général (**DEUG**) " sciences et techniques des activités physiques et sportives : animateur-technicien des activités physiques pour tous ".

Encadrement et animation auprès de tout public des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.

LIMITES : Toute activité physique ou sportive auprès de tout public, à l'exclusion des pratiques compétitives.

DEUST " animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ". Animation auprès de tout public par la découverte des activités physiques, sportives ou culturelles et par l'initiation à ces activités.

LIMITES : Animation auprès de tout public, à l'exclusion :

-des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ;

-des pratiques compétitives. Licence " éducation et motricité " filière " sciences et techniques des activités physiques et sportives ".

Encadrement et enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Licence " entraînement sportif " filière " sciences et techniques des activités physiques et sportives ".

Encadrement de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la (les) discipline (s) mentionnée (s) dans l'annexe descriptive au diplôme mentionnée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation.

Diplômes spécifiques

Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports

Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES), option " métiers de la forme ".

Enseignement des méthodes et techniques visant à entretenir et améliorer la condition physique ; conduite de séances de préparation physique sportive.

BEES, option " haltérophilie, culturisme, musculation éducative, sportive et d'entretien "

(HACUMESE)

Enseignement de l'haltérophilie, du culturisme, de la musculation éducative, sportive et d'entretien dans tout établissement.

BEES, option " Expression Gymnique et Disciplines Associées" (EGDA)

Conduite de séances de préparation physique dans tout type d'établissement, à partir des méthodes d'expression gymnique visant à entretenir et à améliorer la condition physique.

Brevet d'Etat d'aptitude à l'enseignement de la culture physique et du culturisme
(BEACPC)

Conduite de séances de préparation physique dans tout type d'établissement, à partir des méthodes de culture physique et de culturisme visant à entretenir et améliorer la condition physique.

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS)

Spécialité " activités gymniques de la forme et de la force" (AGFF)

Mentions de la Spécialité "Forme en cours Collectifs"

Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation et de découverte des activités de forme en cours collectifs

Mentions de la Spécialité « Haltère, musculation et forme sur plateau »

Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation et de découverte des activités haltère, musculation et forme sur plateau. UCC "culturisme", "haltérophilie", " force athlétique", "gymnastique aérobic"

Découverte, initiation, animation et perfectionnement jusqu'au premier niveau de compétition dans la mention de l'UCC obtenue

Diplôme de branche professionnelle

Certificat de Qualification Professionnelle (CPQ) " animateur des activités gymniques ",
mention " activités gymniques d'expression et d'entretien ".

Encadrement en autonomie, par la découverte et l'initiation, des activités gymniques d'expression et d'entretien :

- activités gymniques à dominante cardio-vasculaire ;
- activités gymniques dansées de groupe avec ou sans engins ;
- activités gymniques de renforcement musculaire avec ou sans petit matériel ;
- activités gymniques de renforcement musculaire sur parcours avec agrès ;
- stretching.

LIMITES : Activité exercée à titre secondaire CQP " animateur de loisirs sportifs", option " activités gymniques d'entretien et d'expression ". Encadrement en autonomie par la découverte et l'animation des activités gymniques d'entretien et d'expression :

- techniques cardio ;
- renforcement musculaire ;
- techniques douces ;
- activités d'expression.

LIMITES : Sans recours à des appareils de musculation ; A l'exclusion des cours individuels. Sous réserve de la présentation de l'attestation de suivi du stage quinquennal de recyclage

Diplôme de masseur kinésithérapeute

Encadrement de la pratique de la gymnastique hygiénique d'entretien ou préventive dans les établissements d'activités physiques et sportives déclarés.

LIMITES : Dans le respect de la législation et de la déontologie de la kinésithérapie.

Filière STAPS

Diplôme d'Etude Universitaire Scientifique et Technique (DEUST) "métiers de la forme ".

Encadrement pour tout public d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme.

Toute activité physique des métiers de la forme liée au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé.

Licence professionnelle " activités sportives, option remise en forme et loisirs sportifs associés : responsable d'équipe de projets"

Encadrement pour tout public d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme.

Toute activité physique des métiers de la forme, liée au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé.